



Arrêté préfectoral portant limitation des mouvements d'ovins - AID EL KEBIR

Dans le cadre des festivités de l'Aïd el-Kébir, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un arrêté préfectoral portant limitation des mouvements d'ovins du 30 mai au 9 juin 2025.

Documents

[Arrêté préfectoral portant limitation des mouvements d'ovins - AID EL KEBIR](#)